

## > Éditorial



Madame, Monsieur,  
Chers adhérents,

Cette publication consacrée aux ateliers « Revitalisation » du CAUE vous invite à découvrir cette offre de conseil que nous menons depuis 2023.

Nous le savons tous, aménager sa commune est un défi qui se relève dans un temps long. La diversité des préoccupations environnementales, sociales ou économiques peut décourager, et la complexité réglementaire paraître irréconciliable avec un budget parfois contraint.

Cependant, nos territoires regorgent d'initiatives originales qu'il s'agit d'encourager et de faciliter. Aussi, il est devenu évident pour le CAUE de développer ces ateliers pour nourrir vos réflexions, comprendre comment hiérarchiser et concrétiser vos projets.

À l'occasion du début de vos mandats, cette démarche constitue une occasion unique de construire votre projet communal avec vos administrés. Solliciter le plus grand nombre, notamment les habitants, permet indéniablement de trouver des solutions créatives et adaptées aux spécificités locales. Impliquer sa population constitue une méthode et un projet collectif en soi.

Cette lettre d'information met en avant la voix de ceux qui nous ont déjà fait confiance et, je l'espère, vous donneront envie de vous engager dans cette démarche.

Très bonne lecture à toutes et tous.

Isabelle de Waziers,  
Présidente du CAUE de la Somme

## LES ATELIERS « REVITALISATION » Construire collectivement votre projet communal !

URBANISME

Dans un contexte de renouvellement électoral et de transformations techniques, sociales et écologiques, il nous a paru nécessaire de vous faire parvenir ce numéro à propos des ateliers « Revitalisation » organisés par le CAUE.

S'appuyant sur le guide « *Revitaliser sa commune - enjeux, objectifs et leviers d'action* » (2024), ces ateliers ont pour objectif de faciliter l'appropriation des enjeux contemporains dans les projets d'aménagement.

La démarche du CAUE s'inscrit dans la lignée des dispositifs de l'État, comme « Petites Villes de demain » ou « Villages d'avenir », avec la particularité d'accompagner spécifiquement les plus petites communes.

Si la complexité croissante des opérations peut être difficile à appréhender, une approche globale permet la bonne articulation des échelles et la priorisation des idées, notamment dans un contexte où les ressources se raréfient.

Réduisant bien souvent les surcoûts dans le temps long, cette vision générale et la compréhension fine des enjeux s'atteignent en associant le plus de parties prenantes. Les démarches de concertation et d'engagement collectif sont donc essentielles : en matière d'aménagement, prendre le temps de réfléchir, c'est déjà agir. Comprendre, dialoguer, partager constituent les leviers du « faire ensemble ».



## Sommaire

- 1 Éditorial. 2 - Les ateliers du CAUE80 : qu'est-ce ? - Hiérarchiser ses projets et ses idées 3 - Le dialogue comme levier - Des compétences d'habitants à révéler 4 - Sur le même thème - L'info du centre de ressources

# Les ateliers du CAUE de la Somme : qu'est-ce ?

## Un appui accessible pour faciliter vos projets

Les ateliers « Revitalisation » font suite au guide du CAUE80 réalisé en 2024 qui vise à aider les petites communes à formaliser les enjeux qui concernent le cadre de vie et établir une feuille de route partagée. L'objet de ces ateliers est donc d'incarner cet outil et accompagner sa mise en œuvre au plus près des préoccupations du terrain. Construits en résonance avec la demande des élus, ces moments d'échanges doivent permettre d'assurer le lien et la cohérence des projets entre eux, de faire émerger des pistes concrètes grâce à la présence d'une ingénierie et de partenaires institutionnels. C'est aussi l'occasion de visibiliser les idées des habitants et associations, régulièrement porteuses de solutions innovantes, complémentaires de celles des élus.



## UNE MÉTHODE PRATIQUE POUR FAIRE ENSEMBLE

### 5 ENJEUX

- 1. Se situer** : la commune dans son territoire,
- 2. Préserver** : les patrimoines naturels et bâtis,
- 3. Se rencontrer** : le lien social et les espaces ou équipements publics,
- 4. Habiter** : les logements,
- 5. Travailler** : l'activité économique.

### 3 SÉQUENCES

- une séance avec la mairie pour clarifier le cadre et la demande de la commune.
- un atelier avec la commune et ses habitants : échanges, cartes, « jeu sérieux », et parcours dans la commune.
- une séance de restitution pour ajuster les scénarios et discuter des conclusions.

### 1 FEUILLE DE ROUTE PARTAGÉE

- des schémas et représentations graphiques pour faciliter la compréhension des enjeux et des perspectives identifiés.
- des recommandations et des contacts pour engager le passage à l'action.
- des références de projets et d'ouvrages pour s'inspirer.

## Hiérarchiser ses projets et ses idées



### Régis Sinoquet, maire de Crouy-Saint-Pierre (373 hab.)

« À Crouy-Saint-Pierre nous n'avons qu'un seul agent communal : nous avons de nombreuses idées, la question est comment les mettre en pratique ? [...] les ateliers permettent de donner des éclairages. »

### Qu'avez-vous apprécié dans les ateliers du CAUE ?

Les ateliers ont été bien plus qu'une simple réunion : ils ont permis de définir plus clairement les enjeux, de situer nos forces et nos faiblesses, et surtout, de nous mettre face à des réalités qu'on ne voyait pas. L'occasion, donc, de développer la sensibilité de toutes les personnes présentes au cours de ces ateliers. Certains projets, comme le remembrement des marais, restent hors de portée pour l'instant, mais d'autres, comme l'aménagement de la place Demonchy, sont déjà en cours. Cet événement a aussi révélé des ressources insoupçonnées, comme un atlas de la flore locale réalisé par un habitant. Finalement s'il fallait retenir un mot-clé, ce serait « faire ensemble » !

Nous avons particulièrement apprécié l'écoute, qui se retrouve dans le compte-rendu. Nous y avons trouvé une reconnaissance pour ce que nous avons déjà fait, mais aussi une invitation à aller plus loin. Pour des villages comme le nôtre, l'appui du CAUE est essentiel. Il apporte de nouvelles compétences, permet d'identifier facilement des propositions et perspectives, de rendre cela palpable au travers de schémas. Malgré le fait que tous les villages soient différents, il permet de créer ou construire des outils pour guider les communes dans leurs projets.

### Comment ces ateliers ont-ils pu aider au-delà de la réflexion globale ?

Nous avons déjà fait appel au CAUE par le passé pour une fiche conseil

et avons candidaté aux ateliers après l'annonce de leur lancement. Mais ce qui nous a marqué dans ces ateliers, c'est la capacité à y réunir diverses expertises et canaliser les idées pour en tirer l'essentiel. Dans un contexte économique difficile, l'attention que cela permet d'engendrer est primordiale. À Crouy-Saint-Pierre nous n'avons qu'un seul agent communal : nous avons de nombreuses idées, la question est comment les mettre en pratique ? Nous piochons dans tous les catalogues pour tenter d'y voir clair, mais il nous manque un pilote : les ateliers permettent de donner des éclairages. Aujourd'hui, on répond à des appels à projets comme l'AMI « Biodiversité en commun », et on recommande ces ateliers à toutes les communes qui hésitent encore !

# Le dialogue comme levier



## Christophe Vassent, maire d'Eppeville (1719 hab.)

« Les gens ont besoin à travers ces ateliers de participer un peu plus à la vie communale sans être forcément investis de mandats ou contraints. C'est une manière de s'impliquer ponctuellement qui est de plus en plus demandée ».

### Comment avez-vous eu l'idée de solliciter ces ateliers ?

Ce type d'événement est une forme de débat public, et c'est de plus en plus demandé. Nous avons réalisé une fiche conseil sur la rue Maréchal mais nous n'aurions pas pensé au CAUE pour des ateliers. Nous l'avons sollicité dès que nous en avons eu connaissance, et cela a été très apprécié. C'était notre première démarche participative et elle a donné quelques suites. L'intervention était l'occasion d'accéder à une ingénierie et de nombreuses connaissances d'un même coup : ça aide énormément !

### À ce propos, qu'avez-vous pu retirer de cette intervention ?

La forme a beaucoup plu, y compris la balade, qui permettait de mieux ancrer les discussions. Le fait de se rencontrer vraiment est ce qu'il y a de plus enrichissant : ce n'est pas du papier, on peut donner ses idées, son avis, échanger. Les gens ont besoin à travers ces ateliers de participer un peu plus à la vie communale sans être forcément investis de mandats ou contraints. C'est une manière de s'impliquer ponctuellement qui est de plus en plus souhaitée par les habitants. Bien sûr on ne peut pas tout faire, mais l'important c'est le dialogue que cela instaure. C'est d'ailleurs ce qui est ressorti de ces ateliers : une volonté partagée de laisser davantage la possibilité aux citoyens de s'exprimer.

### L'avis du CAUE

Concierter est une action en soi, dont la démarche est presque aussi importante que le résultat matériel du projet. En permettant l'échange, elle engage toute la commune, élus comme administrés, dans un projet commun au travers du lien citoyen.

Comme toute démarche participative, il n'y a ni réponse parfaite ni méthode unique. Le dispositif actuel évolue régulièrement car sa souplesse permet de s'engager dès maintenant avec les volontaires présents. Créer les conditions du dialogue, de la réadaptation permanente, est un apprentissage : il nécessite de prendre le temps de la nuance et de l'écoute pour permettre la réalisation de projets véritablement durables.

## Des compétences d'habitants à révéler !



## Patrick Van Laecken, habitant de Crouy-Saint-Pierre

« Il y a des savoirs qui dorment, comme mon atlas botanique réalisé il y a des années, envoyé à des associations sans réponse et resté dans un tiroir jusqu'aux ateliers. Grâce à lui, il a enfin trouvé un écho ».

### En quoi les ateliers du CAUE vous ont paru pertinents ?

Notre village a la chance d'être entouré de nature, mais il manque encore cette verdure, ces mares, cette vie sauvage que l'on voit ailleurs. Le marais, la voie ferrée traversant un site archéologique, tout cela attend d'être mis en valeur. Pourtant, nous restons focalisés sur un centre-ville très minéral, comme si on oubliait ce qui fait notre richesse. En tant qu'ancien membre du conseil municipal, j'ai souvent proposé des projets de renaturation, mais c'est certainement l'intervention du CAUE qui a fait bouger les choses. Elle a montré qu'il existait d'autres possibilités, qu'on pouvait valoriser notre village autrement.

### Quelles ont été les suites de ces ateliers ?

Il y a des savoirs qui dorment, comme mon atlas botanique réalisé il y a des années, envoyé à des associations sans réponse et resté dans un tiroir jusqu'aux ateliers. Grâce à lui, il a enfin trouvé un écho : auprès du conseil municipal, des voisins, d'inconnus devenus des connaissances... Avant, on se disait juste bonjour, maintenant on partage et on envisage

même de boire un café pour discuter de nos découvertes. La nature nous parle : chaque plante a son histoire, son utilité. Mais tout cela se perd si on ne le partage pas. Il y a d'autres passionnés qui habitent ici : un éleveur d'abeilles qui s'y connaît en entomologie, un colombophile, les marcheurs qui parcourent chaque sentier, des férus d'histoire... Après cet atelier, je me dis qu'il faudrait aller plus loin : des rencontres à la salle des fêtes, des randonnées pour sensibiliser, une revue locale, des articles dans le journal... Cette dynamique donne des idées, maintenant il faut entretenir la flamme !



# NOS PROPOSITIONS SUR LE MÊME THÈME



**MARDI 29 SEPTEMBRE 2026 - BOVES (AMF 80)**

## FORMATION « REVITALISER SA COMMUNE » UNE RÉPONSE LOCALE AUX ENJEUX CLIMATIQUES

Le début d'un mandat est un moment clé pour engager un projet communal ambitieux. Face aux défis écologiques et sociaux, cette formation propose repères, méthodes et témoignages pour initier des démarches de revitalisation durables dans les communes rurales.

Pour tout renseignement : 03.22.91.11.65 ou formation@caue80.asso.fr

Retrouvez toutes nos formations sur : [www.caue80.fr/formations](http://www.caue80.fr/formations)



**JUSQU'AU MERCREDI 30 SEPTEMBRE 2026**

## CONCOURS PHOTO GRAND PUBLIC « FRICHES ET DÉLAISSÉS, DES ESPACES D'AVENIR »



Présents partout dans les Hauts-de-France, le regard sur ces lieux singuliers a récemment évolué. Longtemps perçus comme des « verrues », ils apparaissent aujourd'hui comme un potentiel pour l'avenir de nos territoires. À destination des habitants des Hauts-de-France amateurs de photographie, ce concours vise à capturer la poésie de ces espaces prêts à se réinventer.



Pour + d'informations

## NOS DERNIÈRES PRODUCTIONS DANS LA COLLECTION « FILMER L'ARCHITECTURE »



### Centre culturel Jacques-Prévert, Ault

Pour s'adapter à la transition climatique, la ville de Ault aménage un nouveau quartier en retrait de ses belles falaises que le Centre culturel Jacques-Prévert préfigure dès 2024.



### Les Maisons de la Vallée, Long & Eclusier-Vaux

Les maisons éclusières de Long et Eclusier-Vaux sont parmi les premières Maisons de la Vallée de la Somme ouvertes au public dès 2020 sous forme de guinguette, office du tourisme ou restaurant. Datant du 19e siècle, six d'entre-elles sont réhabilitées et adaptées en lieux de convivialité du 21e siècle.



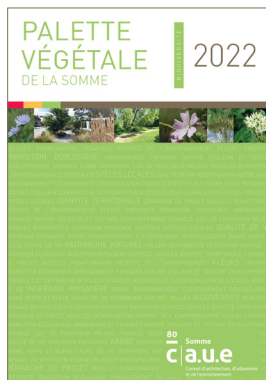
## L'INFO DU

## CENTRE DE RESSOURCES

Le Centre de ressources du CAUE de la Somme offre un accès documentaire avec la possibilité d'emprunt : ouvrages, guides, études, revues.



Revitaliser sa commune – Enjeux, objectifs et leviers d'actions – 8 p. 2024 – CAUE 80



Palette végétale de la Somme – 30 p. 2022 – CAUE 80



Trait d'Union #31 HS – Quartiers durables III : Des initiatives vertueuses près de chez vous ! 8 p. – 08/2025 – CAUE 80



Trait d'Union #20 – Centralités rurales – De nouveaux espaces de convivialité – 4 p. – 09/2021 – CAUE 80

Rédaction : Grégory Villain, Directeur ; Gaël Quelin, Assistant-chargé d'études en urbanisme © CAUE de la Somme - juin 2026  
sauf mentions particulières les photographies sont produites par le CAUE80.

